

Actualité

Gignac. Le dernier Conseil municipal a acté le maintien de l'investissement et la baisse des impôts locaux.

200 000 euros restitués aux habitants de la commune

Christian Amiraty, maire de Gignac a été clair lors du dernier Conseil municipal. « *Le Printemps s'annonce ensoleillé. Cette commune faisait lourdement payer ses manques à la population. C'était le résultat de 13 ans de gestion catastrophique. Avec cette baisse des impôts locaux, c'est donc une première...* ». En effet le Conseil municipal à l'unanimité a approuvé la baisse de 8 % du taux de la taxe d'habitation qui passe donc de 23,21 % à 21,35 %. Les autres taux (taxe foncière sur les propriétés bâties à 32,52 % et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 46,13 %) restent inchangés. « *Et nous ne comptons pas en rester là* », devait insister le maire de Gignac. « *C'est cette équipe qui a baissé les impôts... J'espère que nous continuerons ensemble y compris en allant dans le même sens qu'aujourd'hui. Nous nous autorisons toutes les perspectives et notamment en misant pour les années futures sur le développement économique de la commune. Il faut absolument que nous continuions dans cette direction avec l'objectif d'un départ des contributions ménages vers celles des entreprises. Restituer 200 000 euros à nos concitoyens en ces temps de forte tempête, est un geste fort. Nous aurions pu effectivement garder cet argent, thésauriser. Nous avons voulu donner un élan, et enclencher un mouvement en direction des habitants. Nos excellents résultats financiers nous le permettent* ». Le compte administratif a en effet fait ressortir un excédent de 1,4 millions d'euros de suite réaffecté au budget 2013. Un budget qui avoisine les 21 millions d'euros avec un autofinancement prévisionnel de la commune de 1,5 millions d'euros.



Christian Amiraty a souhaité associer toute son équipe de la majorité municipale aux excellents résultats financiers de la commune. PHOTO J.M.

Des chiffres assez exceptionnels quand on sait le passif de cette commune (une des plus endettées de France). Et comme le précisait Alain Croce, président du groupe Gignac J'y Vis : « *nous avons fait le choix politique de sortir de l'ornière par le haut en investissant pour la population, en augmentant l'offre de service public. Tout en ayant un œil très attentif sur les postes de dépenses. Nous avons démontré que nous pouvions investir et nous désendetter sans rien tâcher sur les*

services rendus à nos concitoyens. En haut lieu, certains devraient prendre exemple ». 2013, sera donc aussi une année d'investissements massifs avec la fin des travaux du square, la construction du Centre aéré, l'aménagement de la place de Laure, des travaux de voirie, dans les bâtiments publics. Autre bonne nouvelle, annoncée par Robert de Vita, le 1er adjoint en charge notamment du mouvement associatif : l'augmentation continue depuis 2008 des subventions aux

associations, qui passent en 2013 à 180 000 euros. Soit 38 % de hausse en 6 ans. « *Les 30 associations culturelles et sportives ont vu leurs subventions augmenter de 20 % sur cette période. Les 16 associations de solidarité ont vu leur budget global passer de 80 000 à 84 000 euros. Nous avons également mis en place une formation gratuite en direction des dirigeants bénévoles. Oui on peut être fier de notre bilan* ».

JOFFRET MELEN

Alain Croce. Les élus communistes et apparentés soutiennent le budget 2013.

Des variables d'ajustement pour l'Etat

Le Groupe « Gignac j'y Vis » fort de 8 membres au sein du Conseil municipal a tenu par la voix de son président, Alain Croce, Conseiller communautaire, à exprimer son soutien en faveur du budget 2013. « *Ce budget et les bons résultats financiers, comme le soulignait monsieur le maire sont l'œuvre d'une équipe dont nous faisons bien entendu partie. Malheureusement nous ne sommes pas aidés et soutenus par l'Etat qui poursuit et accélère son désengagement financier, nous impose des surcoûts, (la mise en place des rythmes scolaires, notamment. L'association des maires de France vient de chiffrer toutes les « nouvelles charges » à 2 milliards d'euros en 2014 pour les communes). Les collectivités deviennent donc des variables d'ajustement au nom du remboursement de la dette publique, alors qu'elles n'en sont pas responsables. Il n'y aura pourtant pas de sortie*

de crise sans les collectivités territoriales qui génèrent plus de 70% de l'investissement public. Enfin, comment ne pas souligner pour notre commune, dans un tel contexte, la baisse du désendettement, l'engagement tenu de baisse des impôts locaux dès 2013, de près de 8%. Il est regrettable que les effets de cette baisse soient certes diminués sur la feuille d'impôt par le relèvement de la Taxe des Ordures Ménagères voté par la CUMPM, qui passe de 8% à 10%. Ce qui démontre qu'harmoniser au titre du Grenelles 3 ne signifie pas baisser pour les citoyens de la CUMPM. Les élus du groupe « Gignac J'y Vis » savent exprimer leur différence, mais ils seront toujours mobilisés et volontaires, dans un esprit de loyauté et de responsabilité, pour faire avancer ce qui peut aller dans la bonne direction pour notre commune. Nous voterons donc ce budget ». J.M.



Alain Croce pointe du doigt le désengagement de plus en plus massif de l'Etat. PHOTO J.M.

En bref

Développement durable

Un débat avec pour thème « *Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles à l'horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?* », se déroulera le lundi 29 avril à 18h, à la salle Léo Lagrange. Il donnera lieu au retour des conclusions des différents échanges entre les services de la Région et de l'Etat.

Spectacle

Le cinéma Marcel Pagnol accueille Ali Bougheraba à l'occasion de son nouveau spectacle « *Ali... au pays des merveilles* », le samedi 26 avril à 21h au. Tarifs : 8 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants - de 12 ans.

Cérémonie du 8 mai 1945

La municipalité et les associations patriotiques vous invitent à participer à la cérémonie commémorative du 68ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Le mercredi 8 mai à partir de 10h.

Permanence Burroni à Sausset

Vincent Burroni, député de la 12ème circonscription des Bouches-du-Rhône recevra les Saussetois qui désirent le rencontrer lors d'une permanence qu'il tiendra 3 route de l'étang de Berre, à Sausset-les-Pins, le lundi 27 mai à 16h. En effet, la mairie de Sausset-les-Pins se trouvant en travaux, monsieur le maire est dans l'impossibilité d'accueillir le député dans une salle annexe de l'Hôtel de ville, et ce, jusqu'à la fin des travaux.

Le député Vincent Burroni, qui avait regroupé sa dernière permanence de Sausset-les-Pins avec celle de Carry-le-Rouet le 4 février, tient cette fois à accueillir les Saussetois sur place. Les personnes qui désirent rencontrer le député seront reçues dans l'ordre d'arrivée.

Don du sang

la prochaine collecte de sang organisé par l'UDSV de Châteauneuf se tiendra jeudi 2 mai de 15h à 19h30, à la salle Léo Lagrange.

Basket : devenez bénévole

Le club Châteauneuf Basket recherche des bénévoles pour l'aider dans son fonctionnement et dans l'organisation d'événements pour les années à venir. Contact : chateauneuf.basket@gmail.com ou 06 87 99 29 94.